

Formation Permis de Conduire Modalités d'évaluations



A chaque stade de la formation, l'élève dispose de critères précis qui lui permettent, avec l'aide d'un formateur, de **situer sa progression dans sa formation** de conducteur.



ÉVALUATION INITIALE :

Ce test ne constitue pas une formation mais permet de déterminer les axes de travail futurs.

Par ailleurs, la justesse des réponses fournies importe moins que la capacité d'apprentissage de l'élève qui peut être décelée lors de ce processus

Elle s'appuie sur les critères suivants :

- Les capacités de Transfert : autre permis de conduire ou utilisation d'autres véhicules
- les capacités sensori-motrices : connaissance des procédures nécessaires au maniement d'un véhicule
- les capacités de compréhension et de traitement : mémorisation, perception des situations, connaissances réglementaires,...
- les aspects émotionnels et affectifs : intérêt et appétence pour la conduite, réaction face à l'échec, confiance en soi
- les facteurs de volonté : motivation, implication et persévérance
- les capacités de perception, d'évaluation et de décision : perception et anticipation, vision dans l'espace et temps de réaction
- les capacités d'attention et de mémoire de travail

ÉVALUATION THÉORIQUE GÉNÉRALE :

Ce sont les connaissances vis-à-vis des différentes réglementations routières qui sont ici évaluées.

L'évaluation est faite sous forme de QCM avec un support vidéo.

Des évaluations préalables à l'examen officiel et portant sur les mêmes thématiques peuvent être réalisées en cours de formation par les moyens suivants : interrogation orale directe du formateur, mise en situation par le biais de session collective de code de la route en condition d'épreuve, utilisation du support e-learning avec les mêmes caractéristiques que les tests réalisés lors de l'épreuve officielle.



EVALUATION PRATIQUE

Au cours de l'apprentissage, l'enseignant de la conduite réalise des évaluations régulières en informant l'élève. Ces dernières portent sur les compétences listées dans le référentiel pour l'éducation à la mobilité citoyenne précédemment cité.

L'évaluation finale est réalisée lors du passage de l'épreuve pratique du permis de conduire.



SARL VH Formation
Groupe **UMERIS** au Capital de 253 520€
2 Rue des Chaudronniers
59126 LINSSELLES
03 20 37 67 11
www.vhautocole.com